

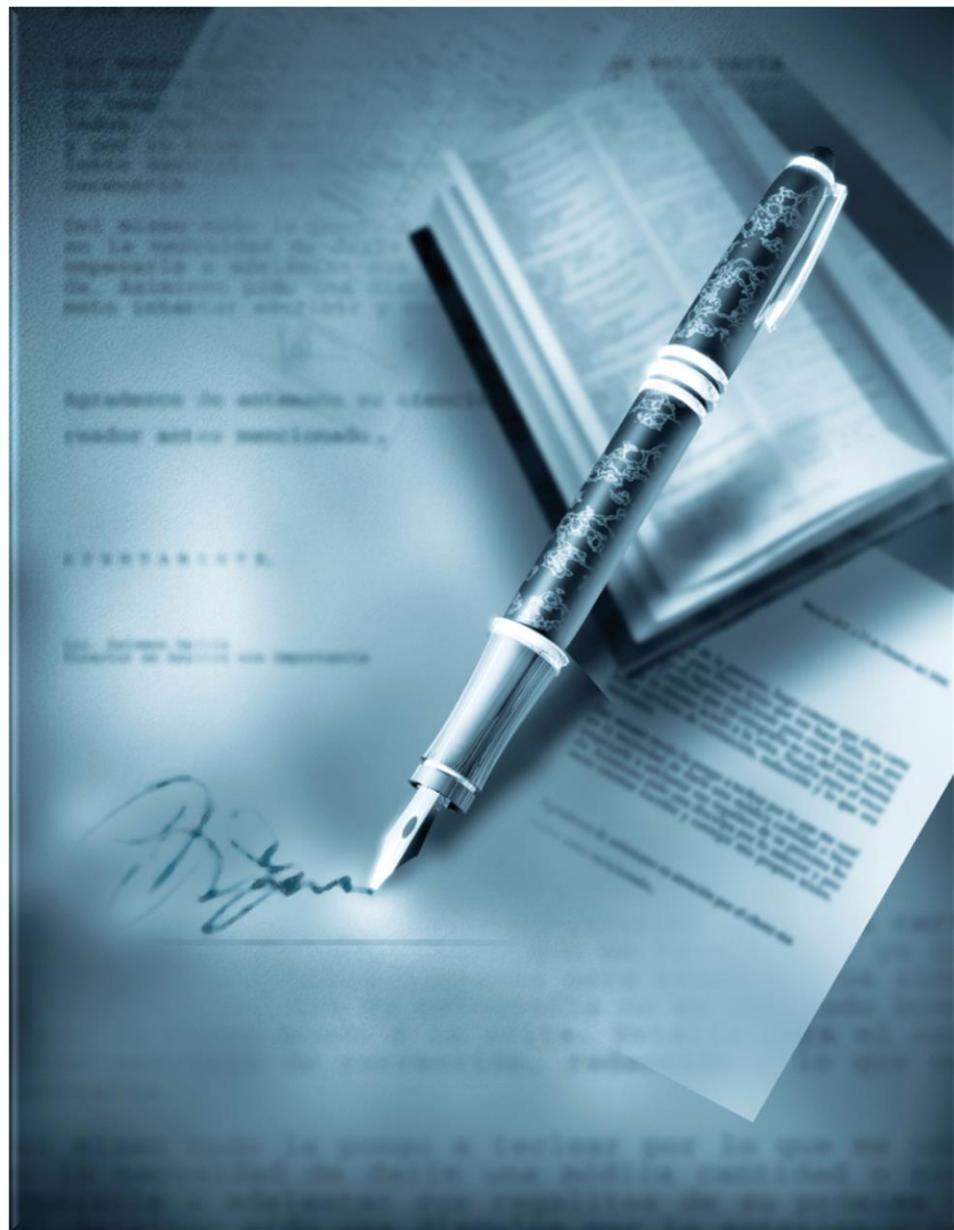
**La FTQ FAIT UNE
DIFFÉRENCE**

**COLLOQUE EN SANTÉ ET
EN SÉCURITÉ DU
TRAVAIL
2017**

*Présentation Daniel Demers
Conseiller syndical*



FTQ



La FTQ fait une différence

CONSEIL D'ADMINISTRATION CNESST

- Nommé par le gouvernement
- Composé de 15 membres
- Répartition
- Présidente du conseil d'administration et chef de la direction de la CNESST
- 7 membres syndicaux
- 7 membres patronaux

°1 observateur participe aux réunions, sans droit de vote



Comité de santé et de
sécurité du travail

Les personnes qui siègent
au CSS sont nommées par
leur direction syndicale.

Le Conseil général
entérine le choix des
syndicats.



3.33.1 Comité-conseil sur la révision de l'annexe 1 et des sections V du Règlement sur la santé et la sécurité du travail

3.33.2 Comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail

3.57 Comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines

3.57.1 Comité-conseil sectoriel sur le suivi du Plan d'action dans les mines souterraines de la CNESST

3.73 Comité-conseil sur le suivi des travaux règlementaires en réparation

3.75 Comité de coordination

3.76 Comité-conseil sur la révision du Code de sécurité pour les travaux de construction

3.77 Comité-conseil sur la révision du Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les travaux d'aménagement forestier

3.78 Comité-conseil sur le partenariat

3.79 Comité-conseil relatif aux secteurs de l'équité salariale et les normes du travail

Sous-comité technique sur les travaux en arboriculture et élagage

Sous-comité technique sur le bruit

Comités techniques



Université de Québec à Montréal

Université de Montréal

Université de Sherbrooke

Université Ottawa

Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité

- Conseil scientifique
- Comités de suivi

PARTENAIRES



Jour de
deuil 28
avril
**Jour de
compassion
pour les
personnes
tuées ou
blessées au
travail**



Il est triste de constater que chaque année apporte avec elle son lot de nouvelles statistiques qui reflètent la parodie, la douleur et la misère perpétuellement associées à la perte personnelle qui découle toujours d'un accident de travail. Nous pouvons nous encourager par le fait que les efforts de militants en santé et sécurité au travail de partout se reflètent dans cette récente diminution du nombre d'accidents de travail avec perte de temps. Toutefois, la gravité des accidents et le nombre de décès qui en résultent demeurent odieux.

LE PARLEMENT DU QUÉBEC A DÉCRÉTÉ LE 11 JUIN 2010
que le 28 avril est proclamé **Jour commémoratif des
personnes décédées ou blessées au travail.**

- LOI PROCLAMANT LE JOUR COMMÉMORATIF DES PERSONNES DÉCÉDÉES OU BLESSÉES AU TRAVAIL
- CONSIDÉRANT que chaque année, des travailleuses et des travailleurs du Québec subissent des lésions professionnelles;
- CONSIDÉRANT qu'il est important pour le Québec de lutter activement pour assurer la santé et la sécurité des travailleuses et des travailleurs du Québec;
- CONSIDÉRANT que plusieurs États et provinces ont officiellement promulgué le 28 avril comme jour de commémoration des personnes décédées ou blessées au travail;
- CONSIDÉRANT que l'Organisation internationale du travail a déclaré le 28 avril Journée mondiale pour la santé et la sécurité au travail;
- CONSIDÉRANT que la proclamation du Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail contribuera à sensibiliser les citoyennes et les citoyens du Québec à la santé et à la sécurité au travail;



FTQ

Derrière les clichés

- Suzanne est maintenant retraitée. Elle a œuvré pendant plusieurs décennies dans le système de santé. Sa carrière a commencé comme infirmière. En 1995, avec toutes les compressions dans les milieux hospitaliers, le travail est devenu de plus en plus exigeant physiquement. Elle devait effectuer plus de manipulations de patients qu'auparavant. C'est probablement ce qui a causé sa hernie cervicale. En 1996, elle a dû se faire greffer une vertèbre de remplacement. Depuis, Suzanne ...ne peut plus nager comme elle le faisait depuis l'âge de 16 ans lorsqu'elle était une nageuse de longue distance.

- Crédit photo: [Eric Demers](#)



Derrière les clichés

- René faisait des décors pour l'industrie du cinéma. Le 12 mars 2012, il a subi un accident de travail. Il s'est coupé complètement un doigt et partiellement deux autres sur une scie à table. René est passionné de guitares. Il en a neuf dans sa collection. Depuis son accident, il ne peut plus jouer de musique. Les guitares restent accrochées sur son mur. René est maintenant représentant en santé et sécurité pour un syndicat qui représente les travailleurs et travailleuses de l'industrie du cinéma.

- Crédit photo: [Eric Demers](#)



Derrière les clichés

- **Ça fait déjà 3 ans qu'on a diagnostiqué l'amiantose d'Yvon. Récemment, il a commencé à développer des problèmes respiratoires. Son souffle est plus court. Il a parfois des silements. S'il est exposé à l'air climatisé, il attrape facilement des pneumonies. Yvon a travaillé comme électricien et a été exposé à de l'amiante à plusieurs reprises lorsqu'il faisait des travaux.**



ETO

1

Vous voulez participer ou vous connaissez quelqu'un qui serait intéressé à participer à notre projet de portraits de personnes blessées ou ayant une maladie professionnelle, alors tapez sur internet ce lien:

2

[http://ftq.gc.ca/derriere-les-cliches/ #28avril](http://ftq.gc.ca/derriere-les-cliches/#28avril)
[#DerrièreLesClichés](#)

**On a besoin de vous!
Merci.**

